

n° 223

Novembre 2009



# la VOIX du FROU

**SUR  
VOTRE AGENDA**

\* 11 / 11 : Cérémonie  
aux monuments aux  
Morts (10h30), précédé à  
9h45 d'un office religieux

\* 15/11 : Bourse aux jouets  
organisée par les parents  
d'élèves - 9h à 17h salle  
des fêtes de St-Piat (voir  
p.4)

Reste devant la porte  
si tu veux qu'on te  
l'ouvre. Rien n'est  
fermé jamais, sinon à  
tes propres yeux.

Farid Al-Din'Attar

CHARTAINVILLIERS 28130 / 02.37.32.32.91

courriel : mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr / site internet : mairie-chartainvilliers.fr

**11 NOVEMBRE 2009 10h30**

## CEREMONIE AUX MONUMENTS AUX MORTS

Dépôt d'une Gerbe suivi d'un vin d'Honneur à la Mairie  
9 h45 - office religieux à l'église de Chartainvilliers

### REUNION PUBLIQUE DU SAMEDI 17 OCTOBRE 2009

Une vingtaine d'administrés (seulement) se sont réunis à la salle polyvalente pour un échange avec les membres du Conseil Municipal, quant aux besoins et souhaits de chacun dans et pour notre commune.

En un premier temps, Madame le Maire a fait le point des travaux réalisés depuis 18 mois :

- \* Renforcement du réseau d'eau (rue de Gallardon et Place du Frou),
- \* Achat d'un ordinateur pour le Maire,
- \* Remplacement du photocopieur,
- \* Enrobé du parking du cimetière,
- \* Bancs, plantations d'arbres,
- \* Enrobé Place du Frou

- \* Isolation totale de la toiture de la Mairie,
- \* Création d'une nouvelle aire de pétanque ...

Après, un dialogue avec les présents, dont vous trouverez un compte rendu en pages intérieures, Madame le Maire a exposé les projets pour 2010 et les années à venir ; renforcement d'eau Rue Jean Moulin, puis Rue de l'Egalité, faire réaliser l'enrobé de la rue de Gallardon, remplacer l'intégralité des luminaires de la Résidence des Bruyères (vétusté quartier qui a 30 ans), achat envisagé d'une lame de déneigement suivant subventions et accord du Conseil Général, réhabiliter le logement au-dessus de la Mairie, achat d'un défibrillateur avec formation.

Faute de questions, l'échange s'est terminé à 19h30. Un pot de l'amitié a clôturé cette journée.

### FACTURATION CONSOMMATION EAU ET ASSAINISSEMENT

A la suite d'un retard de traitement informatique, les factures ont été expédiées par la Trésorerie Principale de MAINTENON vers le 15 octobre 2009.

En conséquence vous disposez de 15 jours pour le règlement à compter de la réception du courrier, soit pour la fin octobre . Si vous ne vous êtes pas encore acquittés de cette facture. **NE TARDEZ PAS !!!**

### INFORMATION IMPORTANTE

**Nouvelles Dispositions : Une pénalité de 3 % sera appliquée systématiquement pour tout retard de paiement par le Trésor Public.**



### DECHETE- RIES

Nous vous informons que nos déchèteries de proximité (Pierres, Harleville, Epernon) seront fermées entre Noël 2009 et le jour de l'An, à savoir :

**Fermeture, le Jeudi 24 décembre 2009 à 15 heures**  
**Réouverture, le Samedi 2 janvier 2010 à 9 heures.**

La Mairie est ouverte les :

**LUNDI de 14h à 15 h**  
**JEUDI de 17h à 19 h**



31 octobre - des collecteurs d'halloween ont circulé dans le village

## REUNION PUBLIQUE DU

SAMEDI 17 OCTOBRE 2009

Questions des administrés	Réponses des élus
La lumière de l'école reste souvent allumée	L'école de Chartainvilliers est gérée par un Syndicat le SIRP. Nous ne manquons pas de l'informer du dysfonctionnement
La haie de la Conche est trop coupée par nos employés communaux et n'atteint pas les 1,80 m qui pourrait mieux protéger les habitations du vent	En effet, certains plants n'ont pas bien pris et n'ont pas une croissance régulière. La municipalité s'engage à les remplacer l'année prochaine
Sécurité : beaucoup de vitesse sur les 2 axes principaux	Des études menées conjointement par le Conseil Général et le département vont être menées courant novembre et décembre, pas uniquement sur la volumétrie des véhicules mais aussi sur leurs points de départ et destination. L'utilisation des GPS conçus pour les véhicules particuliers uniquement n'arrange pas la circulation des poids lourds.
Vitesse et sécurité Rue de l'Egalité	Axe emprunté par les engins agricoles qui ne permet la mise en place de chicanes. En revanche voir la possibilité de pose de poteaux chicanes qui pourraient être retirés au moment des travaux agricoles. Possibilité d'une installation de panneau lumineux indiquant votre vitesse, panneau solaire non fixe qui pourrait être déplacé (voir le coût d'investissement)
Vitesse et circuit des bus scolaires	Une lettre de rappel sera adressée à Mme la Présidente du SIRP
Emplacement de l'arrêt de bus pour les ces et le lycée. Pas de visibilité pour dépasser le car lors du chargement des élèves - Déplacement de l'arrêt près du panneau du plan de la commune	Cet abri a été installé par le Conseil Général qui gère les transports. Nous ferons une étude de faisabilité dans ce sens.
Interdire l'accès aux véhicules dans le chemin goudronné près de la Mare	Il s'agit d'un chemin agricole et il n'est pas possible de bloquer l'accès et pas d'autre repli pour le stationnement des véhicules
Revoir le traçage de stops et passage pour piétons	La commune vient d'acquérir une traceuse (pour le parking) et la matérialisation au sol va être refaite
Proposition d'une piste cycliste en direction de St Piat pour les usagers se rendant à la gare notamment ou d'une matérialisation sur la voie	Il s'agit d'une route départementale et par conséquent non gérée par la commune. Il faudrait connaître le nombre d'usagers concernés pour mettre en œuvre un tel projet
Utilisation de pesticides par la Commune	Le produit employé est spécifique au désherbage de trottoirs et allées. Il n'est utilisé qu'une fois par an et permet de garder un village propre. Rappel l'entretien des trottoirs est normalement à la charge de l'occupant, et certains emplacements sont communaux. Nous tenons à disposition l'étiquette du produit
Dans la cadre de la journée de l'Arbre l'association des Clouks souhaite planter un arbre à l'entrée du village comme il en existait un autrefois	RDV est pris avec Mme GIARDI pour la faisabilité Aucune objection à ce projet.
Le container à déchets verts est utilisé par beaucoup d'administrés	Un rappel de son utilisation a déjà été fait dans la Voix du Frou. Ce container doit être utilisé avec parcimonie pour de petits dépôts ou par des personnes n'ayant pas de véhicule. En cas de non respect ou d'abus nous serons amenés à le supprimer. Il s'agit là de civisme.
Où donner vos bouchons en plastique	La Mairie de Pierres les collecte mais aussi la déchetterie
Ne pourrait-on pas refaire une Journée du Sport	Action possible que nous verrons avec l'ensemble du Conseil
Possibilité de créer un espace pour les rollers près de la mare avec un « quarter » ¼ de cercle pour élan	L'ancienne 106-4 pourra être utilisée pour cet usage, mais il s'agit d'un chemin que nous ne pouvons pas fermer, car utilisé par les engins agricoles. Etudions la possibilité d'un autre emplacement. Un emplacement officiel est très contraignant vis-à-vis de la sécurité
Que devient le Carnaval ?	Il était organisé par des bénévoles et des conseillers municipaux disponibles pour encadrer les enfants le mercredi. Ce n'est plus le cas dans notre conseil actuel. De plus, il existe un Comité de Fêtes qui pourrait l'organiser, mais là aussi il faut trouver des bonnes âmes pour le faire revivre, tout comme le vide greniers d'ailleurs.
Que deviennent les 2 maisons communales	Un projet de création de 3 logements sociaux pour la maison Lecoan gérés par un bailleur peut être à l'étude en 2010 et rien de précis pour la maison Crampon



Le Syndicat des Gymnases a réuni son comité syndical, qui a :

- voté le remplacement des tatamis permettant un meilleur sport aux collégiens ;
- constaté que pour préserver le revêtement du gymnase l'Association des Roulettes Carrées ne pouvait plus pratiquer ce sport en salle.

Pour notre commune, le nombre de collégiens est identique à l'an passé (33).

Le comité syndical reste dans l'attente des décisions du Conseil Général, en ce qui concerne le coût versé pour l'occupation des gymnases. Mais, il se pourrait que cette contribution soit très inférieure.

Après la réunion de sa commission des travaux en date du 22 septembre 2009 (ou seul le représentant de Chartainvilliers était présent avec la Présidente), le comité syndical du RPI s'est réuni le 22 octobre 2009.

Lors de cette réunion,

- T. Bouyer a été élu 2e vice-président en remplacement de JC Le Berre;
- il a été débattu de la situation du chauffage à l'école de Chartainvilliers et décidé d'inscrire un crédit de 20 000 euros pour permettre le remplacement d'une chaudière après examen de nouveaux devis.

Le Syndicat Départemental d'Energies a tenu son ASSEMBLEE GENERALE le 22 Octobre 2009.

Il a :

- accepté son règlement intérieur;
- désigné 2 délégués pour siéger au Pôle Energie Centre (une structure qui coordonne l'action des syndicats d'énergies du Cher, de l'Indre et de l'Indre et Loire);
- modifié les conditions financières de raccordement au réseau électrique. La mise en place d'un nouveau dispositif financier appelé TURP (tarif d'utilisation des réseaux publics) aboutira au fait que 60 % de son montant sera financé, soit par l'usager, soit par les collectivités.
- procédé à des décisions budgétaires modificatives pour son budget 2009;
- débattu des modalités de mise en œuvre de la compétence « distribution publique de gaz ». Les collectivités auront la possibilité de transférer cette charge au SDE 28 qui s'engage à exercer auprès des gestionnaires de réseaux les missions de contrôles ou autres. Le syndicat pourra même étudier les possibilités de nouvelles dessertes en gaz y compris les extensions. Bien sûr, il reprendra la redevance R1 que la commune perçoit.
- approuvé (moins l'abstention de Villiers-le-Morhier) le **Projet de numérisation des données cadastrales par le SDE** : cette initiative prise par le syndicat lui permet de se doter de moyens cartographiques modernes pour ses missions et d'apporter aux collectivités de nouveaux services. Une numérisation des données cadastrales sera faite et visée par la Direction des Services Fiscaux et toute mise à jour sera signalée. Ce projet est soutenu par le Conseil Général et l'assentiment de la Préfecture de Région.
- **Débattu des orientations budgétaires 2010** : dont un million d'euros sera prévu pour les opérations d'éclairage public réalisées par les collectivités.

La commission communication du SIRMATCOM a finalisé son calendrier 2010 et prépare le futur journal Planète Propre n° 3.

Concernant les bacs sélectifs, très prochainement, une société sera chargée de remplacer les affichettes collées à l'intérieur, par

de nouvelles informations. Si vous souhaitez aider la société missionnée, vous pouvez, d'ores-et-déjà décoller toutes les étiquettes apposées au fil des années qui sont devenues obsolètes. Une information émanant de la mairie sera diffusée afin que tous les bacs sélectifs soient sortis le jour « J ».

La commission des Fêtes et Animations du conseil municipal s'est réunie le mercredi 28 octobre 2009.

Elle a procédé aux choix des cadeaux aux enfants non scolarisés, et retenue un conte pour l'animation de l'Arbre de Noël.

Un colis sera remis aux anciens pour respecter les traditions.

Elle a également fixé un calendrier prévisionnel des fêtes et animations pour 2010

- \* Vœux du conseil et galette des rois, le 16 janvier 2010
- \* Cérémonies du 8 mai 2010
- \* Brocante : en mai ou juin 2010 – à préciser
- \* Fête nationale : 13 et 14 juillet 2010
- \* Fête du sport : le 26 septembre, soit un dimanche mais tout est à organiser ...
- \* Cérémonies du 11 novembre 2010
- \* Noël 2010 : le 18 décembre

Le repas des Carnutes. En 2010, c'est une sortie extérieure. Programme proposé d'une visite à Rouen et un après midi libre pour voir les marchés de Noël (le 18 décembre).



## Limagrain Verneuil Holding

Société Limagrain Verneuil Holding  
5 Rue de l'Egalité  
28130 Chartainvilliers  
Tel : 02 37 32 32 92  
[www.limagrainverneuilholding.com](http://www.limagrainverneuilholding.com)

**A VENIR EN NOVEMBRE****Le chèque emploi service universel  
"C.E.S.U." en quelques mots**

Lorsqu'on a recours à une aide à domicile (ménage, repassage, petits travaux de jardinage ...) il n'est pas souhaitable de payer de la "main à la main", cela constitue un risque pénal et financier considérable. C'est pour cela que le chèque emploi service a été créé puis remplacé par le CESU depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006.

**Il se présente sous 2 formes :**

- CESU préfinancé : titre de paiement à montant préfinancé comme le chèque restaurant. Il est financé en partie ou en totalité et distribué par l'employeur, le comité d'entreprise ou les employeurs publics pour leur personnel.

- CESU bancaire : permet de rémunérer et de déclarer très simplement son "salarié" à domicile. Il s'obtient sur simple demande d'adhésion auprès de sa banque.

Il se compose - d'un chèque pour rémunérer son "salarié"

- d'un volet social à renvoyer au Centre National du CESU, ce qui tient lieu de déclaration d'embauche. Ce dernier calcule les cotisations sociales et adresse une attestation d'emploi au "salarié" ; ce qui dispense le particulier d'établir une fiche de paie.

Depuis octobre 2008, le particulier peut adhérer directement au Centre National du CESU par internet : [www.cesu.urssaf.fr](http://www.cesu.urssaf.fr) pour déclarer son "salarié". L'adhésion est validée et effective en 48 heures. Un espace sécurisé leur est réservé et la rémunération du "salarié" peut s'effectuer par virement, chèque classique, espèces ou CESU préfinancé.

**Avantages fiscaux :**

- 50% de réduction ou crédit d'impôt sur le revenu sur les sommes versées au titre des services à la personne.

- 50% de crédit d'impôt sur le revenu sur les sommes consacrées à la garde d'enfants (de moins de 6 ans) à l'extérieur du domicile.

- 5,5 % de TVA sur les prestations retenues pour régler une entreprise ou une association agréée.

- allègement des charges patronales en tant qu'employeur et exonération partielle ou totale pour les personnes âgées de plus de 70 ans, les handicapés, les personnes dépendantes de plus de 60 ans bénéficiant de l'APA.

**Activités financées par un CESU bancaire ou préfinancé :****effectuées au domicile du particulier :**

Entretien de la maison, travaux ménagers  
Petits travaux de jardinage, de débroussaillage, prestations de petit bricolage

Garde d'enfant à domicile, soutien scolaire et cours à domicile, assistance administrative, informatique et internet à domicile

Assistance aux personnes âgées ou autre personne ayant besoin d'une aide personnelle à domicile, sauf soins médicaux.

Assistance aux personnes handicapées y compris activités d'interprète en langue des signes, de technicien de l'écrit et de codeur en langage parlé complété.

Garde-malade, sauf soins.

Soins esthétiques à domicile pour les personnes dépendantes.

Maintenance, entretien et vigilance temporaire à domicile (résidence principale ou secondaire).

**en dehors du domicile mais dans le prolongement d'une activité de services à domicile :**

Temps passé aux commissions, préparation au repas à domicile, Livraison courses ou repas à domicile.

Collecte et livraison à domicile linge à passer.

Aide à la mobilité et au transport de personnes ayant des difficultés de déplacement (si activité incluse dans offre de services d'assistance à domicile).

Conduite du véhicule personnel des personnes dépendantes (domicile/travail, lieu de vacances, démarches administratives).

Accompagnement enfants/personnes âgées/handicapés dans leurs déplacements hors domicile.

Soins et promenades d'animaux de compagnie (sauf soins vétérinaire et toilettage) des personnes dépendantes.

Le CESU préfinancé peut également être utilisé pour :

- payer une prestation fournie par une association ou une entreprise prestataire agréée "services à la personne".

- rémunérer un "salarié" passant par une structure mandataire qui effectue pour son compte l'ensemble des formalités administratives et sociales.

- rémunérer la garde d'enfants hors du domicile par une assistante maternelle agréée, une structure d'accueil (crèche, halte-garderie, jardins d'enfants, garderie périscolaire).

**09/11** : réunion de la commission communication du sirmatcom

**10/11** : Réunion de la commission des travaux, pour les projets 2010

**11/11** : Cérémonie aux monuments aux Morts

**13/11** : Réunion du Conseil municipal, 20h45 salle du conseil

**19/11** : Réunion de la commission électorale pour la révision de la liste électorale communale

**Petites annonces**

Recherche GARDE A DOMICILE EXPERIMENTEE ET SERIEUSE pour adorable bébé, à raison de +/- 10 heures par semaine.

Tel: 02.37.32.42.09.

\*\*\*\*\*  
Recherche AIDE MENAGERE pour 3 heures par semaine (ménage/repassage).  
Tel: 02.37.32.42.09.

**COMUNIQUE**

L'Association des Parents d'Elèves du RPI organise une bourse aux jouets, matériel de puériculture et vêtements d'enfants le dimanche 15 novembre prochain de 9 h à 17h à la salle des fêtes de St-PIAT. Cette manifestation est ouverte à tous et elle est au profit des enfants du RPI.

La location de l'emplacement : 8 € pour une table, 15 € pour 2 tables  
Renseignements au 02 37 32 35 05 ou 06 77 77 09 27

Inscription par courrier (bulletin d'inscription disponible à l'adresse suivante : Mme MIZZI - trésorière de l'APE - 46 rue des Martels - 28130 Saint Piat ou par mail : [sophie\\_mizzi@yahoo.fr](mailto:sophie_mizzi@yahoo.fr)  
date limite d'inscription : jeudi 12 novembre 2009

Un container à vêtements usagés est installé sur le parking de l'école. Nous demandons de ne pas déposer les vêtements dans des sacs plastique car ceux-ci risquent de bloquer le système. Si le bac est plein n'hésitez pas à le signaler en Mairie afin que nous contactions l'entreprise chargée du ramassage.